
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue. Beauce le **mardi, 16 juin 2009, 20 h 15**

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Borocz et Diane Chaput;
Messieurs les conseillers, Ghislain Beaugard, Claude Jutras et Pierre St-Louis, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Robertr Grenier.

Un siège vacant.

Est absent : le directeur général monsieur Alain Beaugard

A) Constatation de la validité de la signification des avis de convocation aux membres du conseil

Les membres étant tous présents, ils renoncent aux formalités de convocation d'une séance extraordinaire.

B) Constatation par le maire du quorum pour procéder à l'ouverture de la session

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 15.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lot n^o 377- Décision, le cas échéant, suite à la rencontre du 16 juin 2009 avec monsieur Miguel Provost ;
3. Schéma de couverture de risques – Décision, le cas échéant suite à la rencontre du 16 juin 2009 ;
4. Pavage, Second Ruisseau – Mandat à Pavage Citadin ;
5. Cyclo-Nature de Verchères, 1^{er} août 2009 – Autorisation de Passage ;
6. Élection par correspondance ;
7. Période de questions du public ;
8. Levée de la session.

2009-06-103

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ADOPTÉE

2. LOT N^o 377- DÉCISION , LE CAS ÉCHÉANT, SUITE A LA RENCONTRE DU 16 JUIN 2009 AVEC MONSIEUR MIGUEL PROVOST ;

Sujet reporté.

3. SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES – DECISION, LE CAS ECHEANT SUITE A LA RENCONTRE DU 16 JUIN 2009 ;

Sujet reporté.

2009-06-104

4. PAVAGE, SECOND RUISSEAU – MANDAT A PAVAGE CITADIN;

CONSIDÉRANT l'appel d'offre conjoint Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu et Calixa-Lavallée;

CONSIDÉRANT les disponibilités financières au poste 02-320-00-521 ;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis il est unanimement résolu :

DE CONFIER à Pavage Citadin la portion du rang du Second Ruisseau pour laquelle les travaux sont estimés à 20 000 \$ avant taxes, le coût unitaire mécanisé étant de 129 \$/tonne, avant taxes.

ADOPTÉE

2009-06-105

5. CYCLO-NATURE DE VERCHERES, 1^{ER} AOÛT 2009 – AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT la demande de madame Suzanne Gingras, coordonnatrice Loisir, culture, tourisme et communications de la municipalité de Verchères datée du 20 mai 2009 ;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition de madame la conseillère Diane Chaput, appuyée par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER l'organisation de Cyclo-Nature soit la municipalité de Verchères et le Comité Rues principales de Verchères, de circuler sur le réseau municipal pour l'événement prévu le 1 août 2009.

ADOPTÉE

6. ÉLECTION PAR CORRESPONDANCE

Sujet reporté

7. PERIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne dans l'assistance.

2009-06-106

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance extraordinaire est levée à 20 h 20.

ADOPTÉE

Jean-Robert Grenier, maire
Président de la session spéciale

Claude Jutras,
Secrétaire